

Principaux objectifs de la Ligue pulmonaire suisse en matière de prévention du tabagisme

Situation initiale

À l'échelle mondiale, le tabagisme constitue la principale cause de maladies et de décès prématurés évitables. Chaque année, 9500 personnes en Suisse décèdent des suites de maladies liées au tabagisme. La prévalence de la consommation de tabac au sein de l'ensemble de la population suisse âgée d'au moins 15 ans se maintient à un niveau élevé (27%)ⁱⁱ car, contrairement aux pays où cette prévalence est plus faible, les produits à base de tabac et de nicotine ne font pas l'objet d'une réglementation suffisamment stricte:

- Il n'existe toujours pas d'interdiction nationale de vente de produits du tabac aux mineurs.
- L'imposition du tabac est beaucoup trop faible par rapport au niveau des salaires et au coût de la vie en Suisse. Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande un taux d'imposition d'au moins 75%, celui-ci ne s'élève qu'à environ 60% dans notre pays.
- Depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif en 2010, il est interdit de fumer dans les lieux fermés accessibles à tous ou abritant plusieurs postes de travail. Pourtant, de nombreuses personnes restent exposées au tabagisme passif, et donc à un risque élevé pour la santé.
- La consommation de cigarettes électroniques a augmenté de manière significative, en particulier chez les jeunes. Un rapport d'Addiction Suisse publié en 2022 indiquait que 36% des jeunes avaient consommé au moins un produit à base de tabac et/ou de nicotine au cours des 30 jours précédant l'enquête. Depuis le précédent sondage (réalisé en 2018), on a observé une forte hausse de la consommation de cigarettes électroniques, de produits du tabac à chauffer et de snus chez les personnes âgées de 15 ans, notamment les filles. Les effets des cigarettes électroniques sur la santé n'ont pas encore fait l'objet de recherches scientifiques suffisamment poussées. Ces produits sont toutefois susceptibles de constituer un danger pour la santé car ils contiennent eux aussi des substances nocives et cancérigènes. Les arômes contenus dans les produits à base de tabac et de nicotine contribuent fortement à leur attrait auprès des jeunes, les amènent plus facilement à en consommer et augmentent la probabilité de dépendance.
- En outre, aucun objectif concret de réduction de la consommation de tabac n'a été défini dans le cadre de la stratégie nationale Santé2030 élaborée par le Conseil fédéral.

Comme le montrent les résultats de l'European Tobacco Control Scale 2021, la Suisse est à la traîne par rapport à ses voisins européens en ce qui concerne la prévention du tabagisme: elle occupe l'avant-dernière place du classement (36^e sur 37 pays). La comparaison avec l'Irlande, qui figure en tête du classement, montre que le besoin d'action reste élevé dans la plupart des domaines touchant à la prévention du tabagisme:

RANKING 2021 (2019)	COUNTRY	Price (30)	Smoke free places bans (22)	Budget (10)	Ad bans (13)	Health warning (10)	Treatment (10)	Illicit trade (3)	Art 5.3 (2)	Total (100)
1 (3)	▲ Ireland	27	22	1	13	9	8	1	1	82
36 (35)	▼ Switzerl. (-1)	12	11	1	2	5	5	0	0	35

L'adoption de l'initiative populaire «Enfants sans tabac» par le peuple suisse et par les cantons en février 2022 a permis à notre pays d'améliorer légèrement sa position dans le classement. Cette initiative prévoit de restreindre la publicité pour les produits à base de tabac et de nicotine dès lors qu'elle est susceptible d'atteindre les enfants et les jeunes. La Suisse ne mise toutefois pas – ou pas suffisamment – sur des mesures de prévention du tabagisme qui ont démontré leur efficacité, p. ex. des impôts élevés, la réglementation de la protection contre le tabagisme passif, le soutien à l'arrêt du tabagisme ou encore des campagnes de sensibilisation.

Des stratégies nationales

Adoptée en 2019 par le Conseil fédéral, la stratégie Santé2030 définit de nouvelles priorités en matière de politique de la santé sur la base des travaux réalisés dans le cadre de Santé2020.ⁱⁱⁱ De nombreux sujets en lien avec la santé requièrent une orientation nationale ainsi qu'une coordination précise des activités. Les stratégies sanitaires nationales permettent à la Confédération de définir des objectifs, des procédures et des mesures dans différents domaines de la politique de la santé,^{iv} notamment la prévention des maladies non transmissibles (MNT) et les addictions, qui présentent un lien étroit avec la consommation de produits à base de tabac et de nicotine, et donc avec les activités de la Ligue pulmonaire suisse. Nous nous engageons en faveur de la prévention du tabagisme en nous appuyant sur les stratégies nationales «Prévention des maladies non transmissibles (MNT)» et «Addictions». Cependant, nous ne comprenons pas pourquoi, depuis l'introduction de celles-ci, la Confédération a renoncé à définir une stratégie spécifique au tabagisme alors que ce dernier constitue le principal facteur de risque de maladies non transmissibles.

Mission de la Ligue pulmonaire

La principale mission de la Ligue pulmonaire consiste à promouvoir la santé pulmonaire et des voies respiratoires. Elle conseille et accompagne les personnes atteintes de maladies pulmonaires et des voies respiratoires, se fait l'écho de leurs préoccupations et les aide à améliorer leur mobilité et leur qualité de vie. Dans ce cadre, elle fournit non seulement des prestations de services aux patientes et patients ainsi qu'aux clientes et clients, mais effectue aussi un travail d'information et de sensibilisation de la population, ainsi que de prévention et de promotion de la santé. Pour accomplir cette mission, elle s'engage en faveur de la prévention du tabagisme et encourage notamment la prise de mesures de prévention structurelle contribuant à réduire les effets du tabagisme (y compris passif) sur la santé.

Objectifs et exigences

Il est important de préciser qu'une stratégie spécifique au tabagisme fait défaut dans le cadre des stratégies relatives aux MNT et aux addictions. La Ligue pulmonaire exige de la Confédération qu'elle formule des objectifs en matière de prévention du tabagisme et évalue l'efficacité des mesures mises en œuvre. Par le biais des objectifs et exigences suivants, la Ligue pulmonaire définit un cadre pour les actions d'ordre politique qu'elle mène conjointement avec ses partenaires en vue d'encourager la prévention du tabagisme en Suisse:

Objectifs d'ici 2030

Prévalence du tabagisme	Protection de la jeunesse	Protection contre le tabagisme passif	Arrêt du tabagisme
Réduction (de 27,1% à 15%) de la proportion de fumeurs parmi les personnes résidant en Suisse	Réduction (de 25% environ à 15%) de la proportion de jeunes âgés de 15 ans ^v consommant des cigarettes électroniques	Réduction (de 9,2% environ à 5%) de la proportion de la population étant exposée au moins une heure par jour au tabagisme passif	Augmentation (de 11,9% ^{vii} à 20%) du nombre de personnes souhaitant arrêter de fumer au cours des 30 prochains jours

Exigences

La Ligue pulmonaire est favorable à une hausse significative des impôts applicables à l'ensemble des produits à base de tabac et de nicotine.

La Ligue pulmonaire s'engage activement en faveur de la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour les produits à base de tabac et de nicotine.

La Ligue pulmonaire est favorable à l'introduction d'un «paquet de cigarettes neutre» afin que les emballages de produits à base de tabac et de nicotine ne puissent plus servir à en faire de la publicité.

La Ligue pulmonaire invite la Confédération à lancer une campagne nationale de prévention du tabagisme conjointement avec les organisations œuvrant dans ce domaine.

La Ligue pulmonaire exige une réglementation de l'ensemble des produits à base de tabac et de nicotine dans le cadre de la loi sur les produits du tabac.

La Ligue pulmonaire est favorable à une réglementation particulièrement stricte des cigarettes électroniques jetables afin de protéger efficacement les jeunes ainsi que l'environnement.

La Ligue pulmonaire est favorable à une interdiction de l'intégration d'arômes aux produits à base de tabac et de nicotine.

La Ligue pulmonaire est favorable à une interdiction nationale de vente de produits à base de tabac et de nicotine aux mineurs.

La Ligue pulmonaire exige que la Confédération s'implique à l'échelle internationale afin de prévenir – ou au moins de réduire – les conséquences de la production, du traitement et de la consommation de produits à base de tabac et de nicotine pour le climat et l'environnement.

La population doit être protégée contre le tabagisme passif dans les lieux publics, qu'ils soient clos ou non (stades, gares, arrêts de bus, places de jeux, etc.).

La Ligue pulmonaire est favorable à la reconnaissance des consultations pour le sevrage tabagique auprès d'un personnel spécialisé non médical comme une prestation financée par l'AOS.

Les activités de la Ligue pulmonaire

La Ligue pulmonaire s'engage sur le plan structurel en faveur d'une prévention efficace du tabagisme par le biais des mesures suivantes:

- Influence sur l'opinion publique grâce à un travail de relations publiques
- Participation à des consultations publiques
- Si nécessaire, lancement d'initiatives populaires et de référendums ou participation à ceux-ci
- Défense des intérêts du grand public et des personnes atteintes de maladies pulmonaires et des voies respiratoires
- Partenariat premium avec Tobacco Free Portfolios en vue d'inciter les instituts financiers à ne plus investir dans l'industrie du tabac
- Mise en œuvre ou soutien d'activités de prévention structurelle avec des organisations partenaires actives dans la prévention du tabagisme
- Contacts directs avec des organisations telles que des entreprises ou des écoles en vue d'améliorer leur politique interne en lien avec le tabac

Une prévention efficace nécessite de prendre des mesures d'ordre structurel, mais aussi comportemental. Dans ce dernier domaine, la Ligue pulmonaire s'engage par le biais des mesures suivantes:

- Vaste offre d'aide à l'arrêt du tabagisme ainsi que de prévention de la consommation de produits à base de tabac et de nicotine (pour les écoles)
- Projet national d'encouragement des compétences en matière de santé et de prévention de la consommation de produits à base de tabac et de nicotine ([ready4life](#))
- Projet national de promotion de la santé en entreprise visant à favoriser la santé pulmonaire et l'arrêt du tabagisme ([PulMotion](#) :)
- Projet de prévention du tabagisme pour les apprentis ([zackstark](#))
- Contribution à la mise en œuvre de projets de partenaires ([Stop-tabac](#); [vapefree-info.ch](#); [Mois sans tabac](#); [stop2drop](#))
- Réponse à des demandes de la population en lien avec la prévention du tabagisme

ⁱ Office fédéral de la santé publique OFSP, <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/sucht-und-gesundheit/tabak.html>

ⁱⁱ Enquête suisse sur la santé, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.6426303.html>

ⁱⁱⁱ Office fédéral de la santé publique OFSP, Santé2030, <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/gesundheits-2030.html>

^{iv} Office fédéral de la santé publique OFSP, stratégies nationales en matière de santé, <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/nationale-gesundheitsstrategien.html>

^v Étude HSBC 2022, consommation occasionnelle de cigarettes électroniques par les jeunes âgés de 15 ans, https://www.hbsc.ch/pdf/hbsc_bibliographie_384.pdf (en allemand)

^{vi} Rapport Obsan 2017, tabagisme passif, <https://ind.obsan.admin.ch/fr/indicator/monam/tabagisme-passif-age-15>

^{vii} Désaccoutumance tabagique en Suisse en 2015, disposition à cesser de fumer, https://www.suchtmonitoring.ch/docs/library/kuendig_74t32zdkiazd.pdf